

N° 2024-028

**AFFECTATION DU RESULTAT DE D'EXPLOITATION 2023 – BUDGET  
ANNEXE TRANSPORTS SCOLAIRES**

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-sept mars, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 14 mars, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. GOSTOLI Michel est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes DUCHOSAL Sylviane, BERARD Patricia, CHAMOUSSIN Bernadette, LIMONTA VERTHIER Muriel, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose,

MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, FAVRE Didier, HANRARD Bernard, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, DUCOGNON Guy, GOSTOLI Michel, PELLICIER André, TRAISSARD Robert, VIBERT Christian, VILLIBORD Guillaume.

Absents excusés :

Mme ASTIER Fabienne, FAGGIANELLI Evelyne (donne pouvoir à Mme BERARD), FAVRE Maryse (donne pouvoir à M. FAVRE), VILLIEN Michelle (donne pouvoir à M. GOSTOLI)

MM. MARCHAND-MAILLET Thierry (donne pouvoir à Mme GONTHIER-MAIRONI), SILVESTRE Jean-Louis (donne pouvoir à M. HANRARD)

En exercice : 27

Présents : 21

Absents : 6

dont pouvoir : 5

Il est rappelé qu'en comptabilité des services publics industriels et commerciaux (SPIC), le résultat d'exploitation de l'année N est inscrit en report à nouveau, en dépenses ou en recettes d'exploitation de la section d'exploitation de l'année N+1.

Le Conseil Communautaire, après avoir adopté le compte administratif 2022 du budget annexe transports scolaires, dont les résultats conformes au compte de gestion se présentent comme suit :

<b>Affectation résultat 2023 / Transports Scolaires</b>	
	<b>TOTAL</b>
<b>Section d'exploitation</b>	
Résultat de l'exercice (A)	-43 472,84 €
Report à nouveau N-1 (B)	69 009,70 €
<b>Résultat à affecter (A+B)</b>	<b>25 536,86 €</b>

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- nombre de votants : 26
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 26
- nombre de votes « pour » : 26

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE d'affecter au budget 2023 le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 de la façon suivante :

- L'excédent de fonctionnement sur la ligne budgétaire 002 « résultat de fonctionnement reporté » : 25 536,86€

FAIT ET DELIBERE LE 27 MARS 2024.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,  
Lucien SPIGARELLI

**LES VERSANTS D'AIME**  
 COMMUNAUTE DE COMMUNES  
 1002, AVENUE DE TARENTOISE  
 BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX